

MONTREAL – Les négociations en vue de renouveler les conventions collectives dans le seul secteur de l'industrie de la construction qui n'était pas parvenu à une entente, l'été dernier, n'ont toujours pas été relancées, six mois plus tard. Mais elles devraient finalement commencer au début du mois de février, a appris La Presse Canadienne.

L'été dernier, des ententes étaient intervenues entre les parties patronales et syndicales dans le secteur de la construction résidentielle et dans celui du génie civil et voirie. Toutefois, l'important secteur industriel, commercial et institutionnel, qui concerne quelque 80 000 ouvriers, n'avait pu conclure d'entente.

En conséquence, une loi spéciale avait été adoptée, forçant le retour au travail le 2 juillet dernier. Mais la ministre du Travail, Agnès Maltais, avait été claire: elle demandait aux parties qui n'avaient pas encore conclu d'entente de retourner à la table de négociation pour conclure une convention négociée d'ici le 30 juin 2014.

Entre-temps, les salaires avaient été majorés de 2 pour cent jusqu'au 30 juin prochain et les frais de déplacement avaient été augmentés.

Or, depuis juillet dernier, les parties ne sont pas retournées à la table de négociation, malgré l'ampleur du fossé qui les sépare. Mais les choses devraient changer bientôt, a-t-on appris.

«On est pratiquement prêt» pour commencer la négociation avec la partie patronale, a indiqué jeudi Yves Ouellet, directeur général de la FTQ-Construction et porte-parole de l'Alliance syndicale. «On a quasiment finalisé nos demandes pour cette négo-là.»

«On a demandé une date pour commencer les négos et présenter les demandes _ on espère dans les plus brefs délais _ parce qu'on ne veut pas non plus que ça s'éternise», a-t-il commenté.

L'alliance regroupe les cinq organisations syndicales du secteur de la construction, à savoir la

FTQ-Construction, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international), la CSD-Construction, la CSN-Construction et le Syndicat québécois de la construction.

M. Ouellet tient à corriger une impression que plusieurs avaient. «Il y en a qui pensaient qu'on continuait une négociation déjà entamée, mais ce n'est pas ça. La loi, de la manière qu'elle est faite, c'est une nouvelle négociation qui recommence avec tous les processus qu'il faut suivre. Il faut dénoncer la convention, envoyer les lettres aux employeurs, au gouvernement; il faut faire un protocole d'entente avec les employeurs, etc. C'est toute la poutine qui recommence à zéro. Ce n'est pas 'on se rassoit et on recommence où on était le dernier coup', a-t-il corrigé.

Quelque 80 000 des 165 000 ouvriers de la construction du Québec sont concernés par cette négociation. Le secteur qu'on appelle ICI constitue en fait deux secteurs, soit l'industriel, d'une part, et le commercial et institutionnel d'autre part. Il inclut de grands chantiers de construction comme la construction des hôpitaux universitaires.

M. Ouellet rappelle que le fossé qui séparait les parties, en juin dernier, était considérable _ ce qui laisse croire que bien des clauses de la convention collective seront encore à l'ordre du jour. «Les travailleurs de la construction ont été pratiquement deux semaines en grève sur des points extrêmement précis. Ils n'ont pas fait ça parce qu'ils avaient l'intention d'avoir du fun. Ce n'était pas des vacances de plus qu'ils se payaient. Il y a une logique là-dedans. Il n'y a pas eu une grève _ après 30 ans qu'il n'y en ait pas eue _ parce que ces demandes-là, on les aurait faites pour le fun», a-t-il justifié.

Du côté de l'Association de la construction du Québec _ l'association patronale qui négocie dans le secteur ICI _, on confirme que les rencontres de négociation n'ont pas encore débuté, mais que cela ne devrait plus tarder.

«On est tout à fait disponible pour négocier», a indiqué Éric Côté, porte-parole pour l'Association de la construction du Québec.

La question de la rémunération des heures supplémentaires avait été un des principaux points en litige, lors de la dernière négociation. L'ACQ demandait également plus de «flexibilité dans les conventions collectives», disant vouloir ainsi présenter «une facture raisonnable aux

Négociations inachevées dans la constructionpas encore de reprise mais bientôt

Écrit par L'actualité

Jeudi, 09 Janvier 2014 21:50 -

clients».

Cet article [Négociations inachevées dans la construction:pas encore de reprise, mais bientôt](#)
est apparu en premier sur
[L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Négociations inachevées dans la constructionpas encore de reprise mais bientôt](#)